
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet d'aménagement du quai de Petit-Couronne

Grand Port Maritime de Rouen

Il sera procédé **du lundi 12 mars 2018 au samedi 14 avril 2018 inclus**, soit pour une durée de trente-quatre jours, à une enquête publique concernant le projet d'aménagement de la plate-forme du quai de Petit-Couronne présenté par le Grand Port Maritime de Rouen.

Le projet consiste en la viabilisation d'un terre-plein situé à Petit-Couronne en vue d'y implanter une plate-forme logistique multimodale. Les aménagements envisagés portent sur la préparation de l'ensemble du terre-plein, la création de voiries techniques internes et de dessertes, la pose de réseaux divers, les aménagements paysagers et les nécessités accompagnant le projet.

Cette enquête se déroulera sur le territoire des communes de Petit-Couronne, siège de l'enquête, Sahurs et Moulineaux.

Elle porte sur les autorisations et déclarations visées à l'article R 214-1 du code de l'environnement et relatives aux rubriques **2.1.5.0.**, **3.2.2.0.** et **3.3.1.0.**

L'autorité compétente pour prendre la décision d'autorisation est la préfète de la Seine Maritime.

Pendant toute la durée de cette enquête, le dossier et un registre seront déposés dans les mairies de Petit-Couronne, Sahurs et Moulineaux où les intéressés pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de ses bureaux au public.

Le dossier pourra également être consulté en ligne sur le site internet de la préfecture de la Seine-Maritime (www.seine-maritime.gouv.fr) et sur un poste informatique mis à disposition du public à la préfecture de la Seine-Maritime – Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial – Bureau des procédures publiques, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

François Gestin, directeur de projets industriels retraité, est désigné comme commissaire enquêteur

Le commissaire enquêteur assure trois permanences afin de recevoir les observations du public aux lieux, jours et heures suivants:

- mairie de Petit-Couronne : lundi 12 mars 2018 de 14 heures à 17 heures
- mairie de Sahurs : mercredi 28 mars 2018 de 14 heures à 17 heures
- mairie de Petit-Couronne : samedi 14 avril 2018 de 9 heures à 12 heures.

Pendant la durée de l'enquête, le public peut consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête.

Toute correspondance peut en outre être adressée :

- par écrit à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie de Petit-Couronne – Place de la Libération – 76650 Petit-Couronne
- par voie électronique, à l'adresse : accueilmairie@ville-petit-couronne.fr à l'attention du commissaire enquêteur.

Ces observations et propositions sont tenues à la disposition du public dans les meilleurs délais à la mairie de Petit-Couronne.

Toutes les informations relatives au dossier peuvent être demandées auprès de Madame Claire Berreville – Grand Port Maritime de Rouen – 34 Boulevard de Boisguilbert – BP 4075 – 76022 Rouen cedex (02 35 52 54 56).

Des informations relatives à l'enquête pourront être consultées sur le site de la préfecture (www.seine-maritime.gouv.fr).

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur aux mairies de Petit-Couronne, Sahurs et Moulineaux, à la préfecture (direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - Bureau des procédures publiques) et sur le site internet précité de la préfecture.

Le présent avis sera affiché sur le territoire des communes précitées.